

Postulat

20240104

Dringlichkeit gewahrt

Motion interparti urgente

Crise à répétition au Service des habitants et services spéciaux, secteur migration – que fait la direction ?

Pour que le Conseil de ville puisse suivre de manière informée la réorganisation urgente au Service des habitants et aux services spéciaux, nous demandons au Conseil municipal de prendre les mesures suivantes :

1. Établir une liste détaillée énumérant tous les incidents et dysfonctionnements survenus au Service des habitants et services spéciaux depuis ces dix dernières années, ainsi que leur date.
2. Pour chaque élément de la liste, mentionner quelles actions ou mesures ont été prises – et à quelle date - pour remédier aux problèmes, et mentionner quelles sont les mesures d'amélioration prévues si celles-ci n'ont pas déjà été implémentées.
3. Rédiger un rapport expliquant :
 1. Par quelles raisons la directrice de l'action sociale et de la sécurité a-t-elle justifié vis-à-vis du Conseil Municipal sa décision de mandater une fiduciaire privée (BDO) pour réorganiser le service des migrations, au lieu de confier cette tâche au supérieur hiérarchique de ce service, comme cela semble subitement possible selon les déclarations à la presse de début mai 2024?
 2. Comment expliquer qu'il ait fallu attendre 2024 pour que le délégué à la sécurité alloue 50% de son temps de travail pour résoudre les problèmes aux services spéciaux alors que ces problèmes sont connus depuis de nombreuses années et ont fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires déjà ? Est-il réaliste que cette personne confie 50% de son temps de travail à cette tâche, et des mesures sont-elles prévues pour le décharger d'autres tâches à cet effet? Que faisait-il avant sur son taux d'activité à 100%?
 3. Comment expliquer qu'il ait fallu attendre plusieurs mois après les avertissements de l' OACOT sur l'incompatibilité entre le nouveau mandat à BDO et le mandat de cette dernière en tant que réviseur de la ville pour que la Ville mette un terme au mandat?
 4. Pourquoi la directrice de l'action sociale et de la sécurité ainsi que les juristes responsables dans sa direction n'ont-ils pas identifié de conflit d'intérêts potentiels en mandatant BDO, alors que cette entreprise assure les révisions des comptes de la ville pour la direction des finances, sachant que celle-ci est dirigée par l'ancien directeur de l'action sociale et de la sécurité?
 5. Pourquoi malgré les crédits pour engager plus de personnel pour renforcer ce service et pallier le retard accumulé dans le traitement des dossiers, celui-ci est-il toujours très élevé? Comment se fait-il que malgré plusieurs engagements supplémentaires, le nombre de dossiers ouverts ou en attente reste à 1400? Combien de personnes sont concernées par ces 1400 dossiers en retard ? Dans quel délai le Conseil municipal prévoit que les retards soient résorbés ?
 6. La directrice de l'action sociale et de la sécurité disait en 2023 déjà que la réorganisation des services des habitants et services spéciaux prendrait une année. 5 mois après ce délai, qu'a-t-il été entrepris pour améliorer la situation aux services spéciaux (en dehors du mandat à BDO)?

7. Quelles actions concrètes ont été réalisées avec les crédits libérés par le Conseil de ville pour améliorer les effectifs de personnel sous la direction de l'ancien directeur de l'action sociale et de la sécurité? Qu'est qui pourrait expliquer l'absence d'amélioration malgré l'augmentation des effectifs ?
8. À quelle date les deux cas de corruptions passives présumées ont-ils été connus de la direction du DSS et durant quelles périodes ces faits se sont-ils déroulés ? Si les faits se sont déroulés sous la direction de l'ancien directeur de l'action sociale et de la sécurité, et qu'il en était au courant, comment se fait-il que la dénonciation pénale n'ait eu lieu qu'en novembre 2023?

Motivation :

Les récentes informations concernant les dysfonctionnements persistants au sein du Service des Migrations de Bienne suscitent une inquiétude profonde parmi les citoyens et les élus de notre ville. Malgré les nombreuses promesses de réforme, de restructuration et l'augmentation des effectifs, et même le changement de direction du département, la situation semble stagner, avec un nombre constant de dossiers en attente beaucoup trop élevé (1400) pour pouvoir permettre leur traitement dans des délais raisonnables. La fin abrupte du mandat externe donné à BDO pour accompagner la réorganisation du service malgré la présence d'un potentiel conflit d'intérêt évident ne doit pas retarder la réorganisation urgente du service qui est nécessaire pour les milliers de personnes dont le travail et la vie à Bienne dépendent de l'obtention d'un permis.

Biel/Bienne, le 16 mai 2024

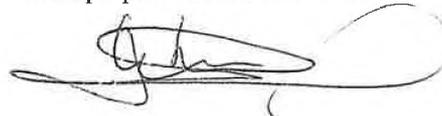
Hervé Roquet
Groupe parlementaire PSR



Juliet Bucher
Fraktion SP/JUSO



Ruth Kilezi
Groupe parlementaire PSR



Kady Boly
Groupe parlementaire PSR



Anna Tanner
Fraktion SP/JUSO



Mohamed Hamdaoui
Le Centre



Celik Pir Chè
PdA

Ruth Tennenbaum
Alliance verte Fraktion

